



FORMATION DE FORMATEUR EN MATIERE DE SECURITE CIVILE

FILIERE ENSEIGNEMENT AUX EQUIPIERS SECOURSITES :

PEDAGOGIE INITIALE ET COMMUNE DU FORMATEUR

L'UNITE D'ENSEIGNEMENT DE PEDAGOGIE APPLIQUEE

À L'EMPLOI DE FORMATEUR AUX PREMIERS SECOURS

1. But de la formation

A la fin de la formation le participant doit être capable d'acquérir les fondamentaux de l'ingénierie pédagogique dans le cadre de la formation pour adulte et les utiliser dans un domaine d'application

2. Pré requis

- ☛ Etre majeur
- ☛ Etre titulaire du PSE 2 à jour de formation continue.
- ☛ Le participant doit maîtriser les techniques et les conduites à tenir du domaine d'application : Premiers Secours en Equipe

3. Organisation de la formation

La formation s'articule en deux parties :

Partie 1 La Pédagogie Initiale et Commune du formateur

Cette partie porte sur les concepts de pédagogie générale.

Partie 2 L'Unité d'Enseignement de Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Premiers secours

Cette partie porte sur le domaine d'application, l'enseignement du secourisme aux équipiers secouriste et l'application des référentiels internes de formation et de certification des structures habilitées.

4. Encadrement

La formation est dispensée par une équipe pédagogique composée au minimum de :

- ☛ Un responsable pédagogique, Titulaire du certificat de concepteur et encadrant une action de formation.
- ☛ Un formateur, titulaire du certificat de formateur de formateur.



5. Durée de la formation

La formation dure 50 heures.

Partie 1 : 28 heures

Partie 2. : 42 heures

6. Nombre de participants

La formation s'adresse à un groupe de 6 à 8 personnes.

7. Méthode pédagogique

La méthode pédagogique employée est la pédagogie active. Elle a pour objectif d'accroître le pouvoir d'intervention de chacun sur les situations professionnelles dans lesquelles il est engagé et développer des compétences nouvelles.

Ce qui est recherché c'est la capacité des acteurs à analyser des situations, à résoudre des problèmes concrets, à formaliser les capacités implicites produites dans l'action et à les transformer en savoirs communicables.

8. Programme

Mettre en œuvre le référentiel interne de formation et de certification

- ☛ Connaître le rôle des référentiels
- ☛ Mettre en œuvre différents référentiels de formation et de certification

Maîtriser les techniques du domaine d'application

- ☛ Connaître les gestes techniques du domaine d'application
- ☛ Connaître les conduites à tenir du domaine d'application
- ☛ Maîtriser les savoirs, savoirs faire du domaine enseigné

Mettre en œuvre les concepts de l'ingénierie pédagogique dans le cadre d'une formation pour adulte dans un domaine d'application

- ☛ Construire le savoir des formés
- ☛ Mettre en condition d'apprentissage *les formés*
- ☛ De réaliser une évaluation dans le cadre de la formation pour adulte
- ☛ Créer une relation pédagogique
- ☛ Animer un groupe d'adulte en formation



- Concevoir ses séquences d'intervention en utilisant les référentiels de formation.
- Ecrire sa démarche pédagogique
- Concevoir des outils pédagogiques
- Assurer une veille réglementaire sur les textes officiels
- Connaître les fondamentaux de la formation professionnelle continue
- Organiser et mettre en œuvre une action de formation

8. L'évaluation des formés

Partie 1 Pédagogie Initiale et Commune du Formateur :

Evaluation Formative :

- Une évaluation formative continue de l'acquisition des objectifs pédagogiques à l'aide d'une fiche de suivi dont l'utilisation est explicitée au formé.
- Une évaluation formative de l'acquisition des savoirs à l'aide de contrôles de connaissances permettant régulièrement de mesurer les progrès ou les difficultés du formé.

Evaluation certificative :

- Une évaluation certificative dans le cadre d'un test d'aptitude pédagogique sous la forme soit d'une étude de cas ou d'une mise en situation.

Seuls les candidats ayant suivi l'intégralité de la formation et reconnus aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues de Pédagogie Initiale Commune pourront valablement être reconnus détenteur de l'Unité d'Enseignement de Pédagogie Initiale Commune. Une attestation de suivi de la formation sera délivrée à chaque candidat au titre de la loi sur la formation professionnelle du 24 novembre 2009.

Partie 2 L'Unité d'Enseignement de Pédagogie Appliquée à l'Emploi de Formateur en Premiers secours

Evaluation Formative :

- Une évaluation formative continue de l'acquisition des objectifs pédagogiques à l'aide d'une fiche de suivi dont l'utilisation est explicitée au formé.
- Une évaluation formative de l'acquisition des savoirs à l'aide de contrôles de connaissances permettant régulièrement de mesurer les progrès ou les difficultés du formé.



Evaluation certificative :

L'acquisition des compétences relatives à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux prévention et secours civiques » est sanctionnée par la délivrance du certificat de compétences de « formateur aux premiers secours ».

- Une évaluation certificative dans le cadre de l'examen du dossier par les services préfectoraux.

Lors de cet examen, le jury doit procéder à l'évaluation de certification et se prononcer sur l'aptitude ou l'inaptitude du candidat à contextualiser ses compétences de formateur au domaine particulier de l'enseignement du PSE.

10. La formation continue

Pour conserver la validité de son diplôme le formateur doit suivre, conformément à la circulaire du 24 mai 2000, une formation continue annuelle de 6 heures.